



FORMATION CONTINUE 2025

VISIOCONFERENCE

DROIT DE LA FAMILLE

UTILISER EXCEL EN DROIT DE LA FAMILLE

**Vendredi 7 février
De 9h30 à 12h30**

Raluca LOLEV

Avocat associée
Cabinet Ivoire
Barreau de Paris

Silan MANIS

Avocat
Cabinet Ivoire
Barreau de Paris

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation **très pratique**, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Comprendre l'intérêt du logiciel Excel dans tous les domaines du droit de la famille,
- Décliner les situations possibles et concrètes dans lesquelles il est intéressant de l'utiliser,
- D'en aborder les fonctionnalités, mécanismes et moyens de s'en servir

afin de gagner en efficacité et compétence dans notre pratique quotidienne.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I. Panorama de situations dans lesquelles utiliser Excel

- Notes de travail/audits/comparatifs de documents
- Budgets/tableaux de charges
- Indexation de pensions alimentaires
- Liquidation de régime matrimonial/indivision
- Liquidation de succession
- Calculs de fiscalité

II. Fonctionnalités et maîtrise de base d'Excel

- Présentation générale de l'outil
- Saisie des données et gestion des cellules
- Mise en forme
- Formules de calcul simples

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Remise d'un support pédagogique lors de la séance.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Les avocats-apprenants peuvent contacter l'EFA (05 61 53 06 99) à l'occasion de la formation en visioconférence afin d'être assistés pour la rejoindre ou en cas d'une quelconque difficulté rencontrée.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@efa-toulouse.fr

05 61 53 58 52